



Changements importants apportés à la couverture des systèmes de surveillance du glucose en continu (SGC)

Bonjour <%= recipient.firstName %> ,

Votre régime de garanties connaîtra bientôt des changements importants.

Ce qui change

À compter du **1^{er} mars 2026**, tous les systèmes de surveillance du glucose en continu (SGC) seront assujettis aux maximums pour les SGC (le montant maximal payé par votre régime) et devront répondre aux conditions d'admissibilité médicale.

Les appareils concernés comprennent FreeStyle Libre, Dexcom, et Guardian.

Votre couverture des systèmes de SGC s'applique aux capteurs, récepteurs/lecteurs et transmetteurs. Choisissez l'appareil qui répond le mieux à vos besoins.

Ce que ça signifie pour vous

- Tous les systèmes de SGC, y compris le FreeStyle Libre, seront pris en compte dans le maximum pour les SGC.
- Votre couverture pour les SGC devra répondre aux conditions d'admissibilité médicale (utilisation active de médicaments contre le diabète).

Vous ne prenez pas de médicaments contre le diabète?

Si vous (ou une personne à votre charge) continuez d'utiliser le système de SGC FreeStyle, nous continuerons de couvrir vos frais jusqu'au montant maximal. Si vous changez d'appareil, nous devrons vérifier s'il répond aux conditions d'admissibilité médicale.

Vous avez un compte Soins de santé (CSS)?

Vous pouvez l'utiliser pour payer les frais non couverts par votre régime.

Des questions?

Consultez le détail de votre couverture.

Appelez le Centre de service à la clientèle au 1-800-361-6212.

Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h HE.

Nous sommes là pour vous aider avec la gestion de votre diabète et de votre santé en général.

Cette communication par courriel est envoyée par la Sun Life à <%= message.address %>.

Le présent message électronique s'adresse au destinataire indiqué et peut contenir des renseignements de caractère confidentiel. Il est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer ou de le reproduire. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce document, veuillez cliquer sur le lien Communiquez avec nous ci-dessous.

Ajoutez l'adresse sunlife@info.sunlife.ca à votre carnet d'adresses afin que les prochaines communications ne soient pas classées dans les pourriels.

Puisque vous participez à un régime Sun Life, vous recevez des communications sur les avantages de vos garanties ou de vos placements au travail, ainsi que sur vos produits de placement ou d'assurance personnels à la Sun Life. Vous ne pouvez pas refuser de recevoir ces communications, car nous avons l'obligation de vous fournir les renseignements importants qu'elles contiennent.

La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est l'assureur et est membre du groupe Sun Life.

[Communiquez avec nous](#) | [Consultez notre politique de confidentialité](#)

© Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. Tous droits réservés.
227, rue King Sud, Waterloo (Ontario) N2J 1R2
masunlife.ca

La vie est plus radieuse sous le soleil